n°538 Novembre 2016

TRANSPORTS AÉRIENS
Le retraité

UNION SYNDICALE cgt DES RETRAITÉS D'AIR FRANCE / SYNDICAT CGT AIR FRANCE / SYNDICAT UGICT/CGT AIR FRANCE

ÉDITORIAL

Syndicalisation
Une nécessité pour nous défendre efficacement

Quand on quitte l'entreprise, on croit que c'est fini :

« Me voilà tranquille, je vais toucher ma retraite et tout va être rose »

En fait, il y a toujours des droits à défendre et à conquérir

La Mutuelle :

Nous avons avec les « partenaires sociaux » le pouvoir d'en influencer les règles de fonctionnement, le montant des cotisations. Aujourd'hui, avec l'adossement à la MACIF, et les règles qui se mettent en place, nous risquons de perdre tout contrôle et pouvoir de décision.

Le CCE :

Aujourd'hui le CCE va très mal et n'aura plus les moyens financiers suffisants pour assurer la solidarité intergénérationnelle, les vacances pour tous, les colos pour nos enfants, l'arbre de Noël, car la majeure parti des CE demandent l'inversion des flux et dans certains, les retraités n'ont plus droit au restaurant (ou en payant un droit d'entré) et aux activités.

Sans oublier nos revendications : protection sociale et pouvoir d'achat

Contrairement aux propagandes officielles, il y a de plus en plus de précarité chez les retraités.

La loi travail promulguée avant l'été ne fait qu'aggraver cette situation et la lutte n'est pas finie

Enfin, l'Union Fédérale des Retraités CGT des Transports se prononce pour la suppression de la CSG.

Voilà, entre autres, pourquoi nous devons non seulement rester vigilant mais aussi être plus nombreux pour pouvoir faire avancer nos revendications et nous organiser pour conserver nos acquis.

Nos cotisations, à quoi servent elles ?

Les cotisations versées à l'USRAF, sont librement choisies par l'adhérent,il en détermine le montant en fonction de sa pension. Il choisit aussi le mode de paiement et le nombre de prélèvement pour ceux qui ont choisi cette formule.

Tout le monde ne sait pas que le montant intégral de la cotisation donne droit à un crédit d'impôt (et non une simple réduction) de 66%.

Une partie des cotisations est versées aux organismes de la CGT: Confédération, Fédération ; Union Départementale, Union Locale.

Le reste sert au fonctionnement général de l'USRAF : information (transport aériens le retraité, vie nouvelle) déplacement, Comité Général et Congrès.

L'argent est important, mais nous avons surtout besoin de nous renforcer, afin de pouvoir organiser la lutte collective et défendre nos revendications et nos acquis.

Vous qui êtes retraités, ou qui allez l'être, rejoignez nous.

Ensemble nous mettrons en échec ce capitalisme, cette mondialisation, qui cherche détruire toute velléité d'action collective et en particulier la CGT.

Retraités, collègues de travail, copains, amis, venez nous rejoindre.

Adhérez à l'USRAF-CGT et ensemble nous serons plus efficaces.

Guy BOURDEL
Trésorier général USRAF-CGT

AG Section Banlieue Nord du 13 Octobre 2016

Douze camarades ont participé à l'AG de notre section qui s'est déroulée, comme les 3 précédentes, à l'école hôtelière à Bobigny.

Après le rapport d'introduction, présenté par notre secrétaire, Bernard Bourcier, la discussion s'est engagée sur les préoccupations des retraités, notre activité et la nécessité d'être plus nombreux pour mieux défendre nos conditions de vie dans une période de libéralisme triomphant. Tous les intervenants fustigent la ministre des affaires sociales qui affirme que le pouvoir d'achat des retraités n'a pas baissé, qui se félicite d'avoir amélioré les comptes de la Sécu, en se gardant bien d'en préciser dans quelles conditions pour les remboursements, la dégradation de l'hôpital public, les conditions de travail pour les hospitaliers etc...Logiquement, la discussion porte alors sur notre mutuelle et les interrogations que suscitent le passage à 3 niveaux de cotisation et les conséquences que peuvent induire son adossement à la MACIF.

Chacun déplore que le rapport des forces soit, actuellement, autant à la défaveur des salariés, actifs et retraités. Si tous considèrent que la CGT au niveau confédéral a bien tenu son rôle dans la bataille contre la loi El Khomry, ils constatent que, même si dans certains secteurs, des actions importantes sont menées et se soldent par des succès, globalement les luttes revendicatives ne sont pas à un niveau suffisant pour imposer d'autres choix économiques et sociaux, plus favorables aux salariés.

La bataille idéologique effrénée, conduite par les forces libérales dans les entreprises, comme dans les média, pèse sur les consciences et incite au fatalisme et à la résignation. Pour autant, la majorité des Français, se rend bien compte que quelque chose ne va pas dans notre société, que les inégalités entre une minorité de nantis et la grande masse de la population continuent de croître, avec des millions de personnes sous le seuil de pauvreté et un niveau de chômage insupportable.

Ne soyons donc pas timorés face à la propagande de ceux qui vantent le système libéral et qui, naturellement, ne peuvent envisager de solutions progressistes et servir l'intérêt général. Nous déplorons que le gouvernement actuel s'inscrive dans cette dérive libérale et contribue ainsi à créer un schisme politique au sein des forces de gauche qui favorise, parmi tous ceux qui aspirent à une autre politique, un sentiment de défaitisme et d'impuissance. Nous ne pouvons pas pour comprendre comment nous sommes arrivés à une telle situation, ne pas analyser notre propre action et sans doute nos erreurs et nos insuffisances. Nous devons commencer par nous interroger sur la faiblesse du nombre de syndiqués dans nos syndicats. Quels sont les obstacles qui conduisent une grande majorité de travailleurs à ne pas adhérer au(x) syndicat(s), alors même qu'ils participent (encore) assez largement aux élections professionnelles. Conduisons-nous une activité au plus près de nos collègues et savons-nous les écouter et les entendre? Des évolutions considérables sont intervenues dans le salariat, comment les intégrons-nous dans notre approche syndicale ? ***Nous avons toujours beaucoup de mal à garder les syndiqués CGT après leur départ de l'entreprise et à montrer que l'activité sur des revendications spécifiques aux retraités est indispensable***. Notre logiciel est-il à jour ? Comment récupérer les adresses ? Certaines questions peuvent être <dérangeantes>, ne les mettons pas, pour autant sous le tapis. On ne peut pas douter en permanence, mais attention aux fausses certitudes.

Cette journée, malgré le peu de participants, a été intéressante et nous espérons avoir très rapidement l'occasion d'une action avec les actifs pour défendre notre mutuelle avec un tract et une pétition prévus par notre commission exécutive nationale Le repas commun de midi a permis aussi des discussions fraternelles et nous pouvons aussi saluer la présence pendant toute la journée d'un de nos plus anciens camarades Pierre Averty accompagné de son épouse.

Transports urbains, agglomération de Bourges :

Sommes-nous en mesure de donner à ce réseau une qualité de proximité à Saint-Germain du Puy, en association étroite avec population et usagers ?

En 2014 la campagne municipale du Front de Gauche à Bourges avait mis au centre de sa visée la rénovation et l'adaptation du réseau de transports urbains aux besoins de la population ainsi que sa gratuité pour les usagers. Le 7 février un forum sur les déplacements a connu un réel succès avec la participation d'habitants et d'usagers de différentes communes de l'agglomération.

2013 Cette campagne avait lieu au cours de la 1ère année où les usagers des transports de l'agglomération subissaient les modifications apportées sur le réseau en 2013. A Asnières-les-Bourges et à Saint-Germain du Puy des mobilisations ont été organisées sous des formes différentes dès l'été 2013. A Saint-Germain du Puy une consultation a été réalisée par la CGT, surtout dans le quartier nord. Des habitants y ont participé dans ce quartier qui s'abstient à 51% aux municipales 2014. 97% des personnes consultées y rejettent ces modifications qui consistent à reporter entièrement sur la route nationale les dessertes urbaines et donc à abandonner celles des quartiers. Pour sa part Indécosa-CGT a rencontré le responsable de l'agglomération fin 2013.

2014 Différentes rencontres ont eu lieu tant avec des élus de la commune de Saint-Germain que de l'agglomération. Nous n'avons pas manqué d'associer des militants du syndicat CGT des transports à nos initiatives et ne nous sommes pas privés des connaissances et de l'expérience qu'ils nous ont fait partager.

2015 Nous avons pu amener le président de l'agglomération, élu de droite, à entreprendre une consultation au moyen de 6 ateliers ; ceux-ci ont rassemblé plusieurs centaines de participants de toute génération, dont 35 personnes à Saint-Germain du Puy. Ces ateliersétainet très bien organisés. Le mécontentement et la colère persistaient suite aux changements de la fin de l'été 2013. Il y avait également des attentes manifestes d'adaptation des transports à l'échelle de l'agglomération. Ce n'est pas si fréquent que ces populations se mobilisent ; elles avaient été touchées très concrètement.

2016 En mars on nous a rendu compte des suites qui seraient données aux travaux des ateliers. Le président nous a dit que nous avions été 'entendus' quant à notre demande insistante de desserte des quartiers. Au début de l'été l'association Saint-Germain Ensemble a organisé des rendez-vous avec la population dans les arrêts de bus abandonnés. Nous tenions deux arrêts par fin d'après-midi. Au second jour de ces rendez-vous nous avions dans les boîtes aux lettres une information de la mairie nous indiquant qu'une navette serait mise en circulation en 2017 pour la desserte des quartiers et aussi pour relier la zone habitée avec la zone d'activité dans laquelle on trouve de nombreux magasins.

Avec la présidente de cette association nous avons été reçus récemment au siège de l'agglomération berruyère.

On nous a confirmé que ce projet de navette faisait partie de l'appel d'offre que les candidats doivent prendre en compte dans leur proposition de candidature. En trois ans nous avons marqué des points sur l'ensemble de l'agglomération et principalement à Saint-Germain du Puy. C'est une expérience utile pour défendre aussi des services publics tels que la poste, centres de Sécurité Sociale, etc. Nous avons pu prendre la mesure de l'exigence de ténacité. Nous avons pu aussi inscrire la place des gares SNCF dans la réflexion sur les transports dans l'agglomération et donc des points de dessertes, gares au nombre de 3 en dehors de Bourges. La gare de Bourges est prévue comme pôle d'échange principal dans l'agglomération. Il y aura encore des initiatives à construire et à mener à bien dans les mois et années qui viennent.

Claude Depoil.

http://www.ud18.cgt.fr/spip.php?rubrique32

Il y a 80 ans, les Brigades internationales 1936-1938

Ils étaient 30 000 volontaires venus du monde entier défendre la République espagnole contre le fascisme.
9 000 étaient Français. Le 22 octobre 2016, aura lieu l'inauguration d'une oeuvre monumentale la Gare d'Austerlitz à Paris.
Les Brigades internationales ont surgi comme la réplique des démocrates du monde entier face au putsch fasciste de Franco soutenu par Hitler, Mussolini et Salazar. Le « voyage en Espagne » de la presque totalité des volontaires de toute l'Europe était organisé dans les locaux de la Cgt métallurgie, des baraquements installés avenue Mathurin Moreau dans le XIXe arrondissement de Paris.
Après une visite médicale et un entretien d'incorporation venait le temps de prendre les différents chemins de la lutte notamment par le train à bord du célèbre Paris-Perpignan de 22h17 au départ de la gare d'Austerlitz.

La brigade "La Marseillaise"

La Brigade internationale des Français sera la « XIV », dite « La Marseillaise », avec à sa tête Jules Dumont (fusillé par les nazis en 1943), Boris Guimpel, Jean Hemmen (fusillé en 1942), Putz (tué en Alsace fin 1944), le métallurgiste Henri Tanguy qui ajoutera « Rol » (du nom d'un de ses copains tué

en Espagne) et dirigera plus tard la libération de Paris.

Le départ des Brigades internationales a donné lieu à des adieux émouvants, Dolorès Ibarruri déclarant :
« Mères ! Épouses ! Quand passeront les années et que seront cicatrisées les blessures de la guerre, quand le souvenir des jours douloureux et sanglants sera estompé dans un présent de liberté, de paix et de bien-être, quand les rancœurs iront s'atténuant et que l'orgueil de la patrie libre sera également ressenti par tous les Espagnols,

parlez à vos enfants, parlez-leur de ces hommes des Brigades internationales. »

Une œuvre dédiée aux volontaires

L'année 2016 a été et sera ponctuée par de nombreuses initiatives en l'honneur des Brigades internationales. Le 22 octobre prochain, un événement de portée internationale aura lieu à la gare d'Austerlitz à Paris. Une œuvre monumentale dédiée aux volontaires internationaux réalisée par le sculpteur Denis Monfleur sera inaugurée. Ce monument a été rendu possible grâce au soutien de la SNCF, du syndicat CGT-Cheminots, du Comité d'établissement SNCF de la gare d'Austerlitz et de la Ville de Paris. L'ACER (Les amis des combattants en Espagne républicaine) a lancé une souscription pour tenir ses propres engagements financiers (1).

José Fort

(1) Chèque à l'ordre de l'ACER, à adresser à Sole Chanterau - 108, Bd Berthier - 75017 Paris. La souscription est aussi possible directement sur le site www. acer-aver.fr.

Société digitale et retraités

La digitalisation de la société (voir articles nouvelles technologies dans Vie nouvelle de septembre/octobre) s'accélère dans le domaine des entreprises, mais aussi des services publics, avec comme objectif de stimuler les échanges et le commerce, et de les mettre à disposition des citoyens à l'aide d'Internet.

Début 2016 le Ministère des finances annonçait l'obligation à moyen terme, de rédiger sa déclaration d'impôts sur internet , la version papier classique restant à disposition moyennant une taxe. Cette décision qui accompagne le recul des effectifs des services du Trésor Public pose la question d'une égalité de statut des citoyens dans le traitement administratif de leurs obligations.

Progrès technologique et fracture sociale

Cette orientation du tout internet interpelle directement les 16 millions de retraités confrontés à l'inexorable évolution qui leur est imposée sans avoir pris en compte la dimension socio-économique de leur population.

L'utilisation des nouvelles technologies de traitement de l'information suppose de disposer de moyens économiques non négligeables, de compétences techniques minimum, ainsi que de capacités intellectuelles intactes. Cette dimension s'applique à toutes les couches de la population, et bien sûr aux retraités.

- Les coûts induits par l'utilisation d'internet chez soi ne sont pas négligeables puisqu'un abonnement annuel coûte environ 360€ et l'amortissement annuel d'un ordinateur personnel est d'environ 100€ Soit 460€ par foyer, sans compter des frais annexes d'entretien et de programmes de sécurité si besoin. Quand on sait que 17% des retraités vivent avec moins de 600€ par mois, et que 10% d'entre eux (soit 1,6 millions de personnes) ont recours aux associations caritatives pour se nourrir, leur budget est dans l'incapacité d'absorber un poste internet.

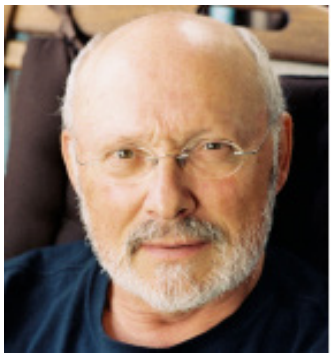

- L'utilisation de l'informatique individuelle, et d'internet, suppose d'avoir une bonne couverture du réseau et quelques compétences pour s'en servir correctement tant la complexité de ces infrastructures est importante, mélangeant télécommunications, logiciels et matériels.

En situation d'incident/panne combien d'utilisateurs ont abandonné faute d'accéder aux services de dépannage la plupart du temps payant ?

- La dimension des capacités intellectuelles est fondamentale dans une évolution de société vers la complexification technique. Concernant « le tout internet » se posent avec acuité les questions de compréhension des interfaces de dialogue homme/machine, de gestion de la sécurité à travers les identifiants et les mots de passe, de traçabilité des actions, et de restitutions des résultats sous forme numérique. Toute cette complexité sollicite nos capacités intellectuelles et notre attention en permanence afin de pouvoir nous en servir correctement. Il est évident que pour les retraités ces facultés ne seront pas disponibles éternellement.

Quelles revendications ?

La digitalisation qui est imposée aux retraités, telle qu'elle est engagée, ne peut qu'accentuer leur isolement et faire d'eux des sous citoyens victimes de la fracture numérique. Le principe même d'Égalité Républicain est remis en cause à cette occasion.

Comment le syndicalisme CGT peut-il se saisir de ces questions et y répondre pour défendre la citoyenneté des retraités ?

Des pistes de réflexion à creuser :

- Maintien des formalités administratives sous forme papier sans taxe
- Mise en place des services publics de proximité avec des moyens pour accompagner les démarches « digitale », ou classique, des retraités
- Tarification accessible au retraités/seniors pour l'équipement et la connexion à internet
- Café internet de service public dans les quartiers
- Formation gratuite à l'utilisation d'internet pour les retraités

Bernard Robin
Secrétaire de la section de Paris

« L'UFRT pour un syndicalisme retraité, militant, revendicatif, combatif et solidaire »

Rapport de Jacques Clatot devant le Bureau de l'UFRT du mercredi 26 octobre 2016

Il y a vingt jours se terminait notre 29ème Congrès. Ce congrès s'est déroulé dans de très bonnes conditions, aussi bien par l'accueil et la disponibilité de Touristra, de l'ensemble de l'équipe du village Océanique de Le Bois Plage en Ré et de nos camarades qui ont assuré la logistique et l'organisation du congrès proprement dit. Merci à Mireille Denis, Yvette et Jean-Luc Auffret, Alain Renault à notre reporter photographe : Jamaldine Oudin et bien entendu au pilote de cette organisation : Gérard Ballais.

Chacune, chacun a pu s'exprimer sur l'ensemble des points à l'ordre du jour. Nous pouvons être satisfait de la qualité des débats, dans le respect des uns et des autres, comme nous pouvons nous réjouir de la teneur et de la qualité des deux tables rondes portant l'une sur : " Protection-Santé" par Christophe Prudhomme et la deuxième sur : " Défi démographique-Enjeux du syndicalisme retraité" par Henri Chevé.

Aujourd'hui c'est la première réunion du Bureau de la nouvelle mandature. Avec le Secrétariat et la Commission Exécutive notre mandat est, non seulement, de mettre en œuvre les orientations adoptées à l'unanimité mais de faire vivre notre mot d'ordre : **L'UFRT pour un syndicalisme retraité, militant, revendicatif, combatif et solidaire.**

Mais pour cela l'UFRT doit être forte.
Et l'UFRT ne sera forte que si elle a des sections fortes, et les sections ne seront fortes que parce que l'UFRT est forte.
Cette cohésion, le " vivre-ensemble" UFRT/Sections est le socle indispensable sur lequel chacun de nos militants, de nos syndiqués peut compter pour bâtir et voir aboutir un projet personnel - vivre dignement sa retraite - particulièrement ambitieux et extraordinairement positif, parce qu'il transforme le désespoir en espoir.
Pour construire cette force, les sections doivent pouvoir débattre directement avec l'UFRT. Pour ce faire, nous devons amplifier les rencontres avec les sections, les syndiqués.
Ces rencontres doivent être composées d'un membre du secrétariat ou du Bureau accompagné d'un membre de la Commission exécutive.

Pour effectuer ces rencontres nous devons en avoir les moyens financiers. Or depuis l'année 2013 nous régressons. Au 30 septembre 2016, nous accusons un retard, de date à date, 140 FNI réglés par les sections.
Par contre nous sommes en positif pour les Multipros de + 47 FNI. De date à date : 2489 FNI pour 2015 contre 2396 FNI pour 2016, soit un retard de 93 FNI. En 2015, la section de Roubaix avait réglé 80 FNI et celle de Lille 45 FNI. Les cotisations de la section de Roubaix étaient payées par le Comité d'Entreprise, la CGT ayant perdu le CE, il n'y a plus de cotisations.
Les retraités ne payaient qu'une cotisation pour les loisirs. Aux dernières nouvelles, il en serait de même pour la section de Lille.
Et pourtant à la retraite, les revendications demeurent.

C'est pourquoi dans le cadre de la préparation du 11ème Congrès de l'UCR, qui se tiendra du 13 au 17 mars 2017 à Bordeaux, nous devons nous inscrire dans les forums en y invitant nos syndiqués mais également nos camarades actifs, notamment ceux proche de la retraite, afin que la continuité syndicale à la retraite devienne naturelle.

Lieux et dates des Forums : Toulouse le 08/11/2016,
Lille : 18/11,
Paris 21/11,
Nantes : 08/12,
Bordeaux 13/12/2016,
Metz : 12/01/2017,
Lyon : 24/01,
Marseille : 26/01/2017. Orléans ou Blois, lieu et date pas arrêtés.

CSG :

Pour tenter de réparer les dégâts causés par les mesures de fin et de début des quinquennats, suppression de la ½ part fiscale et imposition de la majoration pour enfants, la députée Valérie Rabault, rapporteur du budget 2017, élue PS du Tarn et Garonne, vient de déposer deux amendements visant à modifier les conditions d'exonération à la CSG, CRDS et CASA pour les petites pensions. Ainsi le retraité qui perçoit mois de 1255 €par mois serait exonéré totalement de CSG, de CRDS et de CASA.

Le retraité qui perçoit entre 1255 et 1465 bénéficierait du taux intermédiaire de 3,8%. Les « gains » seraient de 45 et de 41€ par mois. Oui mais, c'est oublier que pour les retraités que le taux de CSG applicable est déterminé sur le revenu fiscal de référence du foyer. En conséquence : Un couple de retraité qui perçoit 1200€ et 900€ de pension, soit pour le couple 2100 - 10% de déduction fiscale = 1890€de RFR. Donc pas d'exonération de CSG de CRDS et de CASA, ni bénéficiaire du taux de CSG à 3,80%. Electoralisme oblige. On tente de sauver le soldat Hollande, mais surtout son poste de députée. Ces mesures « attrape nigaud » sont à la mesure de toute la stratégie qui aura structuré l'action du gouvernement sous Hollande ; gel des salaires désindexation des pensions, politique clientéliste de la fiscalité dont plus ou moins 60 milliards d'euros octroyés au MEDEF et consorts. Les grandes lignes fondamentales du financement de la protection sociale et de la justice fiscale ont été franchies, au profit des entreprises qui encaissent les avantages pour gonfler leurs dividendes et détruire l'emploi, le salaire socialisé.

Revalorisation des pensions :

La réunion inter UCR du 20 octobre 2016 a décidé de lancer une consultation des retraités avec la réalisation d'un mémorandum qui sera remis aux médias.
Notre UCR propose qu'il y ait, en parallèle, une expression CGT sur le blocage des pensions, le financement de la Sécurité sociale et les service publics avec une pétition. À suivre !

Revenu Universel :

La question du revenu universel revient sur le tapis en s'invitant dans le campagne présidentielle, reprise en chœur par de nombreux ténors politiques, de droite comme de " gauche". Dans son principe, il s'agit d'un revenu à la fois universel, individuel et inconditionnel. Tout le monde le reçoit de la naissance à la mort. Chacun aurait droit automatiquement à ce revenu, qu'il soit SDF ou milliardaire. Le premier objectif selon ses promoteurs est de lutter contre la pauvreté. Ce revenu devrait être au minimum de 1000/mois. Impossible de le financer par l'impôt. La seule solution pour les partisans du revenu universel consisterait donc à supprimer toutes les prestations sociales, mais aussi les pensions de retraite, allocation chômage et prestations d'assurance maladie. Pour le plus grand bonheur des compagnies d'assurances qui ne se priveraient pas de proposer des plans d'épargne lucratifs à ceux qui disposent de revenus autres et plus élevés.
Ce qui revient à dire comme le disait Philippe lors de son excellent rapport oral : *" Je cotise pour recevoir des soins en correspondance avec mon niveau de cotisation".* C'est donc la mort programmée de la Sécurité sociale.
Le département de la Gironde envisage son intention d'expérimenter le revenu de base, autre nom du revenu universel.

Comité d'entreprise :

Continuant sur sa lancée de destruction des conquis sociaux, le gouvernement s'attaque aux participations financières versées par les comités d'entreprises au titre des activités sociales et culturelles.
Au-delà d'un plafond de 322 €par an et par salarié, soit 10% du plafond mensuel de la Sécurité sociale, ces prestations seraient fiscalisées.

CETA :

Dans son rapport oral Philippe exposait que les traités transatlantiques (Etats-Unis – Canada) revêtent un caractère particulièrement dangereux concernant tous les secteurs économiques et les service publics. Contrairement au Gouvernement fédéral belge, la communauté germanophone et la Flandre qui ont dit oui à l'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada (CETA), la Wallonie, le gouvernement bruxellois et la communauté linguistique francophone ont refusé de laisser la Belgique approuver l'accord. La Wallonie voit dans cet accord l'ossature des futurs traités commerciaux, en particulier celui négocié avec les Etats-Unis (TAFTA). Malgré l'ultimatum de l'UE, celle-ci ne peut signer l'accord avec le Canada. C'est un camouflet pour l'UE et la France.
Après de très longues discussions sur la place et la représentativité des retraités dans la CGT, le 51ème Congrès a adopté le fait que les retraités comptent pour UN au même titre que nos camarades actifs. Compter pour Un ne doit pas une ligne dans les statuts. Cela doit se démontrer dans les actions. En qualité de syndiqué à part entière, nous devons nous investir dans la campagne pour les élections dans les petites entreprises, il en va de la représentativité de la CGT, donc du syndicalisme retraité.

En guise de conclusions :

- S'emparer et mettre en œuvre, sans tarder, le document d'orientation.

Journées de Penne du Tarn 13, 14 & 15 SEPTEMBRE 2016

Démarrés sous un soleil radieux, le temps du mercredi nous permit de travailler malgré la pluie au dehors ce qui n'affecta pas notre humeur.
Ce sont environ 16 camarades de la section et du Secrétariat national dont Yvon Touil, Francis Martin , Michel Wagnez membre de notre section et élu à la mutuelle, et Philippe Bonnefous secrétaire national de l'UFRT qui étaient présents.
Une dizaine étaient excusés pour des raisons diverses, notamment de maladie, ou d'avancement dans l'âge.
La présidence de ces journées a été assurée successivement, par Jean Claude Chazottes, Dominique Grimoux, Alain Postel ,et François Galanti.
Gérard Gilabert secrétaire de la Section présenta le contenu de ces journées :
Mardi 13 après midi: Activité de la CGT en général chez les actifs et les retraités
Mercredi 14 matin: Situation à AF, Mutuelle-, CRAF, CE/CCE, Libertés syndicales
Mercredi 14 après midi: Notre activité des retraités Sud-ouest et une soirée conviviale
Jeudi 15(9-12h) : Organisation et renforcement des instances.
Un petit cours de philo sur les Relations Humaines, animé par Jacques termina les travaux.
Entre autres points forts de ces journées : Nos congrès futurs, UFRT et UCR
Pour le congrès de l'UFRT, notre section est représentée par Michel Wagnez, Dominique Grimoux et Philippe Bonnefous.

La Mutuelle
M Wagnez élu à la mutuelle nous expliqua que celle-ci, déjà adossée au groupe MACIF, verra ses liens avec ce groupe renforcés : solidarité financière plus importante mais surtout risque de voir l'indépendance d'orientations politiques de la MNPAF remise en cause. Le 8 septembre dernier Pierre Chazal, élu au conseil d'administration de la MNPAF, a voté contre cette évolution contraire aux accords passés il y a quelques années avec le groupe MACIF.
Cette absorption de fait de notre mutuelle, préoccupa fortement l'assistance, car cette entrée, risque de nous faire perdre notre autonomie et les décisions de solidarité entre génération et catégorie professionnelles encore existantes.
Nous allons interpeller l'ARAF à ce sujet. Les mutualistes doivent savoir. Cette décision est un pas de plus vers l'abandon de solidarité, et une entrée dans l'assurantiel dont l'objectif est l'accroissement des profits des groupes financiers.
En tout cas cela nous montre qu'il est de notre intérêt à tous de défendre l'outil essentiel, de la protection sociale, notre SÉCURITÉ SOCIALE.

Comités d'Établissements et Comité Central d'Entreprise.
Là aussi cet acquis de la Libération s'effiloche avec le temps et on risque, si on ne se bat pas, l'exclusion de fait des Retraités à travers les activités CCE et celles des comités d'établissements (devenus comités de fonction), éloignés des salariés et des retraités.

En effet, on a vu certains CE, dirigés par d'autres organisations syndicales que la CGT, s'attaquer au droit des retraités de participer activités. Ils demandent des droits d'entrée et excluent les retraités pour certaines activités.
Les retraités deviennent des citoyens de seconde zone.
La casse de la solidarité intergénérationnelle est à l'œuvre si nous n'y prenons pas garde. Une campagne va être engagée, et en premier lieu demande est faite pour un Rendez vous avec le Secrétaire Général du CCE , Didier Fauverte.

Motions diverses :
- MOTION en soutien à nos 16 camarades, dans l'affaire dite « de la chemise »,
-De signer la Pétition nationale de l'USRAF, qui serait signée par tous nos camarades retraités.
- Salut fraternel de la section Centre à Paul Brazey ancien Secrétaire Général du SGPAF CGT.
- Soutien à Michel Compte ancien Secrétaire Général de l'USRAF CGT.

Organisation :
Pas d'organisation sans un renforcement permanent, condition de survie de la CGT en général et chez les retraités en particulier. Accroître le nombre d'adhérents, renouveler les instances, participer au bon fonctionnement de la vie des sections, nécessite pour cela le besoin de nous adresser aux sections d'actifs.
Le contact avec les sections d'actifs, avec qui nous entretenons de bonne relations tant au niveau local que national, doit nous permettre d'assurer au mieux les contacts avec « les PDV » et ceux qui vont partir à la retraite.
Un travail en amont est nécessaire avec eux afin de leur faire appréhender la vie à la retraite et le nécessaire combat à mener avec la CGT. Notamment pour parer aux mauvais coups qu'elle réserve et assurer de bonnes conditions de vie à la retraite.
Les stages de préparation à la retraite doivent être réactivés.
Être syndiquer à la retraite veut dire, tout à la fois :

- Occuper le plan professionnel avec son entreprise avec laquelle nous avons encore de nombreux liens : GP, CRAF, Mutuelle, CE, CCE.
- Agir sur le plan territorial, sa localité, ses conditions de vie : logement-impôts-protection sociale etc....

Pour cela c'est une nécessité de rester syndiqué au moment du départ à la retraite et d'adhérer à l'Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT.
Cela ne nous interdit pas de trouver des formes inédites et de proximité, d'agir sur les candidats ou potentiels candidats pour 2017 avec une plateforme revendicative, partout où c'est possible.
La question sociale reste au cœur de nos préoccupations et de celles des français.
Sans oublier de poursuivre la bataille pour la reconnaissance de l'USRAF

Penne du Tarn
13, 14 & 15 Septembre 2016.

Jean Claude Chazottes

Le verrou sur les retraités nous allons le faire sauter

La lutte contre la loi travail a mobilisé cette année parmi les retraités de la section. Certains ont participé aux manifestations, à Rochefort, à Rennes, à Bourges, etc. Cette loi n'apporte rien à l'emploi, tout au contraire et les retraités sont directement concernés.

Aussi lors de notre assemblée de la section Centre-Bourgogne du 13 octobre à Pouilly sur Loire nous avons signé une pétition intitulée : Le verrou sur les retraités nous devons le faire sauter et comportant nos revendications en 7 points :

- Revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier sur la base de l'évolution du salaire moyen une pension au mois égale au SMIC revalorisé,
- Rattrapage du pouvoir d'achat,
- Abrogation des mesures fiscales régressives, ½ part fiscale, CSG, fiscalisation des majorations familiales,
- Amélioration du pouvoir d'achat des retraités, maintien des pensions de réversion,
- Développement et renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif, santé, transports, culture, sécurité.
- Accès des retraités à toutes les activités des Comités d'Entreprises,
- Complémentaires santé adaptées aux besoins des retraités.

Nous avons évoqué les travaux de l'USRAF à Penne du Tarn, l'importance de la prise de conscience, tant pour les mobilisations que pour travailler en profondeur l'exigence de transformation durable de la société.

Nous avons réfléchi à ce qui s'est passé réellement en octobre 2015 au CCE à Roissy, à la stratégie de dramatisation de la direction et aussi à la préparation intentionnelle de la provocation des salariés en lutte, et enfin à la dimension répressive de la direction et du gouvernement.

Un échange a eu lieu sur la MNPAF, le montant de ses réserves, l'importance croissante que prend la MACIF.

Nous avons mentionné et partagé les nouvelles que nous avions des absents et n'avons pas manqué de prendre date pour le 13 avril 2017.

Claude Depoil,

Secrétaire de la Section Centre

PROTECTION SOCIALE – SANTE : OU ALLONS-NOUS ?

I. PETIT RAPPEL HISTORIQUE.

Avant la Seconde Guerre Mondiale 1 salarié sur 7 bénéficiait d'une couverture maladie par le biais d'assurances dites sociales (1million sur 7 millions de salariés). Il ne faisait pas bon tomber malade à cette époque !
Les Hôpitaux n'avaient pas encore vraiment terminé leur mutation d'hospices pour les pauvres vers la fonction d'établissement de soins et de santé.
Après 1945, sur proposition du Conseil National de le Résistance, est créé la sécurité sociale qui couvre tout à la fois la maladie, la maternité et la famille, la retraite, les accidents du travail.
Une seule branche et une gestion non paritaire 2/3 de salariés au conseil d'administration.
Ce n'est qu'en 1967 que De Gaulle par voie d'ordonnance va séparer la sécu en 4 branches ayant chacune leur comptabilité et il introduit la gestion « paritaire » qui permet à la bourgeoisie de reprendre la main sur la gestion de la santé.
Peu à peu les « libéraux » vont transformer la santé en une marchandise comme une autre.
Cela se traduit par exemple aujourd'hui par la prééminence du système assurantiel dans le domaine de la complémentaire santé.

II. LES ÉVOLUTIONS

Dans les années 90 la mise en place du numerus clausus limitant l'accès aux études médicales va conduire à la pénurie que le connait aujourd'hui tant chez les généralistes que chez les spécialistes.
Cette mise en place s'est faite à l'instigation des médecins eux-mêmes afin de protéger leurs revenus.
Ce sont les mêmes qui pratiquent aujourd'hui les dépassements d'honoraires.
C'est l'une des catégories socio-professionnelles en France la moins nombreuse (environ 215.500 médecins) mais celle qui compte le plus de députés, sénateurs ou maires…
Ces politiques, amplifiée par la crise économico-sociale, sont à l'origine de la dégradation de l'état de santé des français.
Le taux de renoncement aux soins augmente, l'état de santé des jeunes se dégradent (épidémie d'obésité en particulier chez les plus pauvres), l'espérance de vie en bonne santé diminue.
Pourtant ce constat plus ou moins partagé, n'a pas arrêté les « réformes » : loi Bachelot, loi Touraine entraînant la fermeture d'Hôpitaux de proximité jugés par le personnel politique dangereux pour les malades car moins bon techniquement disent-ils !
Mais dans les grands centres hospitaliers sous prétexte de trou de la sécu ou de « bonne » gestion les Agences Régionales de Santé suppriment des postes d'infirmier(e)s, de médecins et autres auxiliaires de soins.
Cependant les cliniques privées vont bien, Dieu merci ! Les investisseurs étrangers les rachètent à la pelle. 1/3 du secteur hospitalier est privé en France contre 5% en Allemagne !
Ces investisseurs sont aidés dans leur entreprise par la Caisse des Dépôts et Consignations qui, par exemple rachètent les murs des cliniques pour un groupe dont le siège est au Luxembourg.
La voie dangereuse choisie est d'orienter le flux financier généré par la nécessité de se soigner vers le Capital tant dans le domaine des soins que dans celui de la couverture de ceux-ci. L'argent qui devrait servir au service public de santé va au capital et finit dans les paradis fiscaux !
Si la politique ainsi engagée allait jusqu'à son terme avec une sécu minimum et l'hôpital public pour les plus pauvres, les complémentaires santé, liées aux « banqu'assurances », pour ceux qui peuvent se les offrir, alors on assisterait à la fin de la sécurité sociale qu'avait voulu mettre en place le Conseil National de la Résistance.
Ceci remet totalement en cause le principe de solidarité et s'inscrit dans un vaste mouvement mondial et capitaliste qui voudrait réserver les soins médicaux de haut de gamme à une élite et juste assurer une certaine survie aux autres.
Ne négligeons pas le fait que les progrès scientifiques et technologiques, sous la pression des capitalistes, tendent à déposséder l'Être Humain de la « fonction » travail. L'horizon des capitalistes est peuplé de robots non-grévistes et non-payés…
Dans un prochain article : quelles revendications pour un meilleur service public de santé.
En attendant faites-nous part de vos remarques, commentaires etc.

Michel Wagnez
Elu retraité à l'Assemblée Générale de la Mutuelle

Que faut-il attendre du congrès des retraités CGT ?

L'union confédérale des retraités CGT va tenir son 11e congrès du 13 au 17 mars 2017 à Bordeaux. Nous avons recueilli l'avis de François THIERY-CHERRIER, secrétaire général du l'UCR-CGT.

Quels sont les thèmes de discussion qui seront soumis aux délégué-e-s ?

François Thiery-Cherrier : Je pense que nous débattrons des sujets qui préoccupent les retraités en ce moment : le pouvoir d'achat, le niveau des pensions et des retraites. Nous aurons aussi à discuter de la continuité syndicale du syndiqué actif au syndiqué retraité, du renforcement de nos organisations et de la pertinence de notre outil syndical pour aller à la rencontre des retraités aussi bien professionnels que territoriaux.

Et de façon plus générale : comment obtenir un véritable statut du retraité ? Cela me paraît indispensable car on voit bien que les retraités n'ont pas les mêmes droits, n'ont pas accès aux mêmes services selon qu'ils soient issus d'une grande ou d'une petite entreprise qui bien souvent ne dispose pas d'un Comité d'entreprise.

Autre préoccupation, la paupérisation grandissante d'une partie des retraités. Enfin, n'oublions pas que le congrès se tiendra à la veille du premier tour des élections présidentielles, et les retraités ne sont pas indifférents à la situation politique du pays, notamment avec la menace que représente l'extrême droite.

Tu as parlé de paupérisation de certains retraités. Nombre d'entre eux sont effectivement en difficulté. Mais L'UCR est-elle capable de porter les revendications de l'ensemble des retraités ?

François Thiery-Cherrier : Elle est capable de porter les revendications qu'elle connaît, là où elle existe. On sait qu'il y a des déserts syndicaux et c'est vrai aussi chez les retraités. Il faut être lucide : on ne peut prétendre représenter réellement le monde des retraités. En particulier, nous sommes peu représentatifs des petites pensions où l'on trouve peu de syndiqués à la Cgt. Je pense aussi que nous ne sommes pas une véritable organisation syndicale de retraités.

Notre forme d'organisation et notre façon de faire constituent le plus souvent un appui aux organisations d'actifs en palliant à leurs carences, notamment dans les unions locales et les permanences juridiques plutôt que d'être des structures d'accueil des retraités dans leur diversité. Cela prive l'UCR de forces nouvelles, mais c'est aussi un inconvénient pour les actifs car le maintien chez eux de retraités freine l'accession de jeunes actifs à des responsabilités et risque à terme d'appauvrir la CGT. Malgré ces difficultés, l'UCR est très présente sur le front des revendications, son action a permis d'initier et de maintenir depuis des années maintenant une intersyndicale forte de revendications communes. Cela doit nous permettre de nous ouvrir plus largement aux autres organisations et associations de retraités sur des sujets ponctuels. Chaque fois que nous adoptons cette démarche, nous obtenons des résultats et nous devons poursuivre pour construire un grand mouvement revendicatif de retraités dans notre pays.

Comment se prépare le Congrès ?

François Thiery-Cherrier : La préparation se fera différemment des précédents congrès. Nous allons tenir neuf réunions décentralisées avec un seul thème à l'ordre du jour : à la suite de la résolution du 51e Congrès confédéral visant à accorder les mêmes droits statutaires aux retraités qu'aux actifs, il nous faut préciser comment ils peuvent assumer leur rôle. Non pas comme une force d'appoint, mais comme une organisation aux revendications spécifiques qui développe son activité en lien avec les actifs, en dehors de tout esprit de concurrence évidemment.

Ces débats nous permettront de dégager des propositions concernant, par exemple, le rôle que nous pourrions jouer dans les comités régionaux de la Cgt. Dans ce sens, nous avons invité à nos débats les unions départementales et les syndicats d'actifs.

Propos recueillis par Pascal Santoni

François THIERY-CHERRIER

USRAF-CGT
Orly Fret 693
94394
ORLY AEROGARE CEDEX

Courriel : usraf.cgt@free.fr

TRANSPORTS AÉRIENS Directeur de la publication :
M. Yvon Touil
"Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT et UGICT CGT
Orly Fret 693
94394 ORLY AEROGARE CEDEX"
Tél.: 01 41 56 04 04
Courriel : usraf.cgt@free.fr
Administration :
263, rue de Paris
93100 Montreuil
Commission paritaire n° 1114-S-07064
Imprimé par Alliages-CI
115, avenue Raspail -94250 Gentilly
Tél.: 01 41 98 37 97

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur nos activités, sur nos sections ou, tout naturellement vous syndiquer. Merci de remplir cet emplacement et de nous le retourner à :

Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT et UGICT CGT Orly Fret 693

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tél.: .....